

édito

Belleville : des lieux et des fêtes

En cette période estivale où les fêtes prennent place (du Jourdain et d'Archipélia par exemple) nous envisageons avec notre œil acéré ce qui nous est proposé pour les perpétuer (la permanence des Plateaux Sauvages en est un bon exemple).*



La rue de Ménilmontant est enfin réouverte et c'est au boulevard de Belleville d'envisager sa remise en beauté, avec un plan bus qui permettrait à tous ceux qui ont du mal à se déplacer sur nos hauteurs d'avoir une vie de tous les jours facilitée ?

Evidemment il y a encore des lieux où notre vigilance doit s'exercer pour que les difficultés de la vie en commun soient apaisées (rue des Cascades ou place Alphonse Allais).

Et puis les hauteurs sur lesquelles nous vivons nous obligent à prendre en compte les risques d'affaissement

Mais c'est bientôt l'été et nous vous invitons à profiter (avant les deuxièmes journées de l'artisanat en Octobre qui promettent d'être au moins aussi intéressantes que les premières) des fêtes organisées dans notre quartier : en particulier celle de la Maison du Bas Belleville le 1^{er} juillet.

** L'article sur ce sujet, non validé à ce jour, devrait être publié ultérieurement.*



CINQ COMMISSIONS COMPOSENT LE CONSEIL DE QUARTIER DE BELLEVILLE, *participez !*

- **COMMISSION COMMUNICATION** 1^{er} lundi de chaque mois + *contactez-nous à* : communication.cqbelleville@gmail.com
- **COMMISSION CADRE DE VIE** dernier jeudi de chaque mois + *contactez-nous à* : cadrevie.belleville@gmail.com
- **COMMISSION PROPRIÉTÉ** 2^{ème} mardi de chaque mois + *contactez-nous à* : proprete.cdqbelleville@gmail.com
- **COMMISSION CULTURE ET ANIMATION** 2^{ème} jeudi de chaque mois + *contactez-nous à* : culture.belleville@gmail.com
- **COMMISSION SOLIDARITÉ HANDICAP** 2^{ème} mercredi de chaque mois + *contactez-nous à* : solidarites.cqbelleville@gmail.com
- **CONTACTEZ-NOUS À** : conseil.belleville@gmail.com
- **CONTACTEZ-NOUS À JOURNÉES DE L'ARTISANAT** : artisanat.belleville@gmail.com
- **Pour recevoir toute l'actualité de votre quartier par la mairie** : pd120@paris.fr



Des nouveaux **BUS** à Belleville

Le syndicat des transports d'Ile de France (STIF), la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) et la ville de Paris ont lancé à l'automne 2016 une concertation sur leurs propositions de restructuration du réseau de bus parisien.

Le réseau de bus parisien n'a que peu évolué depuis 1947, une seule ligne a été créée, la ligne 64 reliant la place Gambetta à la place d'Italie. Les habitants, usagers des transports, les associations et les collectivités ont été appelés à contribuer à cette concertation lors d'ateliers ou via une plateforme internet¹.

L'objectif annoncé était de « détiésser la toile parisienne pour l'étendre vers la périphérie tout en maintenant le service au centre de Paris ». En clair trop de bus dans le centre et pas assez en périphérie. Cet objectif s'avère difficile à atteindre à tel point que les arbitrages indispensables à opérer dans certains cas pourraient retarder la mise en œuvre d'une année, la reportant à l'automne 2019. Cette restructuration du réseau de bus nécessitera des aménagements de voirie que la mairie de Paris devra réaliser. Les décisions du STIF sont attendues avant l'été.

Le 20^e, quartier périphérique, espère bénéficier de cette refonte pour être mieux desservi mais aussi libérer la place Gambetta de terminus limitant sa rénovation. La porte des Lilas, au contraire pourrait devenir un point de départ important autant vers Paris que vers les villes voisines.

A Belleville, on annonce deux nouvelles circulations de ligne (la ligne 96 resterait inchangée) :

- la ligne **20** serait détournée depuis la place de la République pour se diriger vers la Porte des Lilas en circulant sur le boulevard de Belleville côté 20^e uniquement (*en provenance de la rue Oberkampf*) et dans les 2 sens rue de Belleville,

- la ligne **71** (*une création*) relierait la porte de la Villette à la Bibliothèque François Mitterrand en passant par la place de la Nation en circulant dans les 2 sens sur le boulevard et sur la rue de Belleville (de la rue des Pyrénées au boulevard).

Cette circulation de bus sur la rue de Belleville est souhaitée de longue date par des habitants du quartier, rassemblés dans le collectif « Bus Belleville19-20 ». Initialement constitué pour demander une traverse afin de pallier au manque de transport collectif dans le bas-Belleville et à l'impossibilité pour les personnes à mobilité réduite à utiliser le métro (et parfois le bus), le collectif accueille avec satisfaction l'arrivée annoncée de ces bus. Mais il n'en reste pas moins vigilant sur sa mise en œuvre dans la rue de Belleville et sur la concertation avec les habitants, les commerçants et les acteurs du quartier. Le conseil de quartier de Belleville, soutien de la première heure du collectif, s'associera aux démarches de concertation que nécessiteront ces aménagements attendus.

1. Des participants aux ateliers ont regretté la place trop importante prise par les contributions internet, surtout certaines recueillies alors que plus aucune réunion de concertation ne se tenait.

Embellir La Place Alphonse Allais pour tous ses habitants

La place Alphonse Allais, située au cœur du Bas-Belleville, entre le boulevard et le jardin de Belleville, fait l'objet de toute l'attention des acteurs du quartier depuis de nombreuses années.



Le réaménagement concerté de la place Alphonse Allais est une priorité inscrite dans le projet de territoire Belleville Amandiers. Un collectif d'acteurs locaux « Allais en marche » (centre social la Maison du Bas-Belleville, club de prévention Feu vert, conseil de quartier Belleville, Strata'j'M, Paris Habitat, Equipe de Développement Local) a saisi l'opportunité du budget participatif 2016 pour déposer le projet :

« Embellir le cœur de Belleville : la place Alphonse-Allais »

Cette idée a été regroupée et votée à l'échelle parisienne sous l'intitulé

« Réinventons nos places des quartiers populaires ! »

et permettra à terme la réfection de 6 places parisiennes (enveloppe globale de 3 500 000 euros).

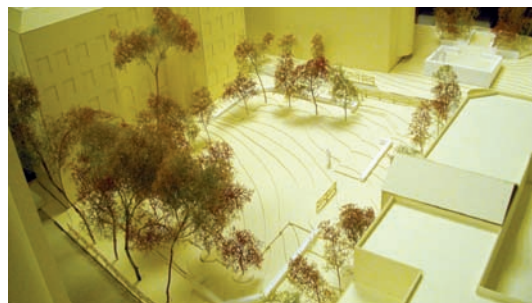
Un partenariat s'est engagé avec l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) qui recherchait un site d'étude pour leur projet « Espace Urbain ». 20 élèves en 4^{ème} année se sont ainsi consacrés pendant un trimestre à la place Alphonse Allais. Organisés en 4 équipes, ils avaient pour mission de faire des propositions de réaménagement de la place et du promontoire avec comme enjeux prioritaires de redonner une image positive à celle-ci, de la rendre plus conviviale, plus sûre, ouverte à différents usages.

Les étudiants ont pu partager leurs idées à l'occasion de deux soirées organisées en janvier auxquelles étaient invités et présents les associations de quartier, le conseil de quartier, les habitants, les services de la Ville. Chaque équipe a pu présenter son projet, avec maquettes et plans 3-D à l'appui et recueillir les retours, appréciations, propositions en direct afin de faire évoluer leurs travaux. Les étudiants ont soutenu leur projet à l'EIVP devant un jury auquel le conseil de quartier a pu exprimer son enthousiasme sur la qualité de leur travail.

Les études seront remises aux services de la Ville qui auront la charge de réaliser le projet de réaménagement de la place Alphonse Allais, pour lequel le calendrier reste encore à définir.

Edwige FABRE

Equipe de développement Locale Belleville-Amandiers - Ville de Paris



Rue des Cascades : ou en sommes-nous ?

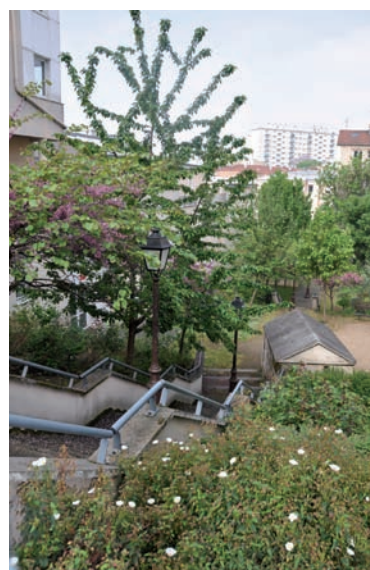
La rue des Cascades a vécu ces dernières années des périodes d'incivilités voire d'insécurité face auxquelles les habitants du quartier se sont regroupés pour trouver, en lien avec la Mairie et le commissariat, une solution qui soit articulée autour de la prévention et pas sur la répression.

Fin 2016, un collectif d'habitants a organisé une pétition consécutive à une nouvelle dégradation de la situation pour que notamment des mesures de prévention largement insuffisantes : soient mises en place : que ce soit les nuisances sonores liées à des rassemblements, l'intrusion dans certains parkings, les dépôts sauvages d'encombrants, l'absence de mesures citoyennes anti-incivilités et l'insuffisance d'accompagnement de jeunes en « galère ».

Alertée par le collectif, relayé par le conseil de quartier, la mairie du 20^e a alors organisé le 1er décembre une réunion d'échanges entre les habitants, les divers services de la Ville concernés et le commissariat du 20^e. Cette réunion a été suivie d'une marche exploratoire dans la rue le 31 janvier 2017 avec pour objectif de déterminer quelles préventions situationnelle et/ou individuelle pouvaient être mises en place.

Il en a résulté des constats et des propositions de décisions suivantes :

- ▶ Mise en place de groupes de travail « prévention ».
- ▶ Végétalisation pour occuper positivement l'espace.
- ▶ Nécessité de développer les lieux de rencontres conviviaux.
- ▶ **Le passage piéton Mare-Cascades** qui fait l'objet depuis l'origine d'une demande d'ouverture que les habitants souhaitent, sauf les locataires de cette résidence Paris Habitat ; ce bailleur HLM est pourtant lié à la Ville et Paris a voté le PLU (Plan Local d'Urbanisme) où est inscrite l'ouverture au public de ce passage ! Sa fermeture et cette privatisation « d'office » génèrent des réactions hostiles des enfants-jeunes et des habitants du quartier.



▶ **Le jardin « Kemmler »** en attente d'aménagement

▶ Le café Fontaine Henri IV sur la placette Cascades Savies. Nombre d'habitants y demandent le maintien de la terrasse du café en l'état pour conserver la convivialité du lieu et assurer la sécurisation de cet espace. La mise en place sur cette placette du jardin moyenâgeux prévu suite au budget participatif pose aux services de la Ville de grosses difficultés techniques en cet endroit ; et il pourrait être implanté dans un autre lieu voisin.

Par ailleurs, il est prévu, semble t'il, une réhabilitation par la SIEMP du 33 rue des Cascades, les préconisations du commissariat concernant les accès à l'immeuble devant être intégrées.

Depuis, la mairie du 20^e indique que les interventions des forces de police ont été plus nombreuses, l'observation du parking 33, rue des Cascades a été mise en place, la rue des Cascades est en action de nettoyage renforcée (5 à 6 interventions de lavage ou balayage hebdomadaire) et une vigilance particulière des services de la Propreté a été demandée, en particulier pour les encombrants. Des correspondants de Nuit œuvrent dans la rue des Cascades, surtout en soirée

En ce qui concerne la prévention individuelle, la mairie signale les axes principaux pour elle dans les quartiers dont Belleville :

▶ Intervention du club de prévention spécialisée Jeunesse Feu Vert œuvrant dans le quartier Belleville.

▶ Insertion sociale professionnelle pour les majeurs en mobilisant la Mission locale, l'association FACE, Pôle Emploi, les acteurs de terrain

▶ Utilisation de la Cellule Nominative d'échange Mineur En Difficulté (CENOMED) afin d'identifier le plus en amont possible des mineurs connus de différents professionnels qui risquent de basculer sur des trajectoires délinquantes ou ayant des comportements pouvant les mettre en danger, et d'aiguiller ces mineurs vers une prise en charge socio-éducative (CRIP : Cellule de Recherche des Informations Préoccupantes, travailleurs sociaux, Réussite éducative, clubs de prévention, correspondants de nuit, Ville Vie Vacances, etc.).

▶ Mise en place par l'association AREMEDIA d'un projet « Jeunes Exposés au trafic de stupéfiants » avec pour objectifs de réduire les risques liés à la consommation et au trafic de produits stupéfiants et d'accompagner les jeunes. Il s'agit en effet d'un projet, axé sur la transversalité (association, institutions, équipes éducatives et pédagogiques, parents et usagers), qui s'inscrit sur le long terme (ateliers mis en place tout au long de l'année scolaire).

Toutes ces annonces sont bien entendu reçues positivement. Le Conseil de Quartier attend avec impatience une mise en oeuvre rapide et des résultats tangibles afin d'éviter que certains habitants soient découragés.

Il serait dommage que ces rues de la colline de Belleville où existent de longue date échanges et convivialité entre habitants, usagers et visiteurs, de toutes générations, perdent, faute d'accompagnement et des réalisations des projets urbains souhaités, sa qualité de vie active, sereine et sécurisée.

A NOTER

Le film « rue des Cascades », film français de Maurice Delbez, attend une restauration qu'engage Celluloid Angels. Ce film dépeint l'univers du quartier Belleville dans les années 60 entre les rues Piat, des Envierges, du Transvaal, Julien Lacroix et des Cascades.



N'hésitez pas à soutenir le projet de restauration, sur le site de la plateforme :

<https://www.celluloid-angels.com/movie/rue-des-cascades>

La colline de Belleville-Ménilmontant risque-t-elle de s'effondrer ?

L'effondrement d'une chaussée ou d'une cour et les conséquences dramatiques pour les personnes victimes d'un tel sinistre soulèvent de nombreuses interrogations.

La destruction ou la construction d'un immeuble peut entraîner des dégâts sur les immeubles voisins avec des conséquences allant du désagrément à des dommages beaucoup plus importants. Le quartier de Belleville-Ménilmontant est particulièrement exposé à ces risques de par ses caractéristiques géologiques.

Rue Piat

En 2013, rue Piat, la destruction d'un hôtel avait provoqué l'effondrement (et la disparition) d'un atelier en fond de cour et l'affaissement des 2 immeubles mitoyens, nécessitant de lourds et longs travaux de stabilisation du sous-sol par le comblement massif des cavités avec des tonnes de béton. La brèche avait été circonscrite certes au prix de retard de travaux mais aussi de désagréments pour les riverains. Les impacts sur le sous-sol ne pourront être réellement évalués que bien plus tard.

Dans les années 90, ce risque avait été évalué par la direction des carrières et avait fait annuler des projets de promoteurs : dans un 1^{er} temps la Cité Leroy, qui a pu être sauvegardée, puis quelques années plus tard, un projet concernant (dans) la friche mitoyenne, devenue depuis un jardin partagé géré par l'association « Leroy Sème ».

Récemment, c'est rue de Ménilmontant qu'un problème d'effondrement s'est produit. Sans qu'on puisse avoir de certitude sur les causes de ces désordres de voirie (rue de Ménilmontant), il serait intéressant qu'une étude puisse être réalisée pour en identifier les origines (elles doivent certainement être diverses) des différents effondrements du sous-sol, provoquant la fermeture partielle puis totale de la rue de Ménilmontant durant pratiquement 11 mois.

Quels sont ces risques ?

- ▶ Les risques susceptibles d'entraîner une obligation de réparation sont tout d'abord ceux liés à l'activité du chantier proprement dite : cela recoupe les nuisances diverses (bruit, poussière, trépidations...) découlant pour les voisins du déroulement des travaux.
- ▶ Ce sont aussi les risques affectant les constructions voisines : déstabilisation du terrain, mouvement de sol, fissures, etc., ...
- ▶ Ce sont encore les troubles causés durablement par la construction nouvelle aux constructions avoisinantes : destruction d'un patrimoine végétal, perte de point de vue, d'ensoleillement, atteinte à l'esthétique de l'environnement, création de « moins-value ».

Comment se prémunir contre les risques de tels sinistres ?

1. Contracter une assurance Protection juridique

Les riverains de ces chantiers doivent contracter une assurance protection juridique avant le début des travaux (entre 50€ et 100€) ce qui permet, en cas de sinistre, la prise en charge totale ou partielle des frais de procès. Certaines compagnies proposent de prendre en charge les frais d'avocat.

2. Faire réaliser un référé préventif

Avant le début des travaux, il est vivement conseillé de faire procéder à un examen attentif des immeubles voisins du chantier. En principe, c'est le promoteur qui fait réaliser ce type d'expertise préalable.

A défaut, les riverains du chantier peuvent demander au tribunal de Grande Instance de leur ville de nommer un expert aux frais du promoteur afin que celui-ci :

- ▶ visite les lieux et décrit l'état des bâtiments voisins du chantier ;

L'actualité nous ramène rue Piat, où Le projet de construction d'une résidence étudiante de 5 étages, 17 logements, couplée à une serre agricole au 57-59 (rue Piat), soulève des questions identiques. Cette « friche », datant des années 90 semblait vouée à de petits projets comme la « Halle Solidaire », un temps envisagée sur cette parcelle puis abandonné depuis ¹.

Rue des Pyrénées / Cité Leroy

Autre inquiétude d'habitants non loin de là face à un autre projet immobilier : le promoteur Sully Promotion envisage de construire un immeuble de 8 étages en lieu et place de l'ancienne cantine des Pyrénées et annonce des travaux d'un an et demi. L'immeuble, à l'exception des deux premiers étages réservés aux commerces et au logement social, est destiné à l'accession à la propriété. Les riverains sont naturellement inquiets des impacts de ce projet qui va obstruer la lumière de certains appartements du bâtiment voisin du 333.

L'inquiétude se répand également dans le quartier au regard de l'impact des travaux sur la résistance des sols. Dans les années 90, suite à l'apparition de fissures consécutives à la construction d'un immeuble rue de l'Est, les habitants de la Cité Leroy s'étaient appuyés sur une étude réalisée par le service de l'Inspection Générale des Carrières de la Ville de Paris. Les risques décrits dans cette étude et le référé préventif déposé par la mairie du 20^e de l'époque avaient provoqué la décision d'abandon de leur projet par les promoteurs.



- ▶ décrive l'état des sous-sols, très important sur les « collines » de Belleville-Ménilmontant en raison de la présence d'argile dans un sol gorgé d'eau... ;
 - ▶ émette des avis sur les éventuels risques de déstabilisation des immeubles voisins et sur les mesures à prendre pour éviter les désordres.
- 3. Demander réparation des dommages et troubles anormaux causés par un chantier, par exemple :**
- ▶ les dommages causés par l'activité du chantier : bruits, poussières ne sont admis que s'ils sont limités dans le temps et d'ampleur normale ;
 - ▶ les dommages causés aux immeubles voisins du fait de la construction : apparition de fissures, de phénomènes de déstabilisation...
 - ▶ les troubles résultant de la présence de l'immeuble nouveau : diminution d'ensoleillement, trouble dans la réception d'émission TV etc.



Cette étude a conservé toute sa pertinence ; le sous-sol de ce quartier, comme celui d'autres sur la colline de Belleville et de Ménilmontant, reste particulièrement sensible aux différents mouvements que les chantiers peuvent provoquer. Le chantier et ses troubles auraient également un impact sur le jardin partagé voisin, dont le mur mitoyen avec la parcelle vouée à destruction-reconstruction protège les arbres fruitiers plantés par « Leroy Sème ». Comme les « Murs à pêches de Montreuil », symbole patrimonial de Montreuil, ce mur présente la qualité de conserver la chaleur du soleil et de restituer la nuit, ce qui a pour vertu d'améliorer la maturation des fruits qu'ils abritent. On ne peut écarter non plus l'impact sur la circulation des rivières souterraines lorsque le sol est perfusé de béton afin de stabiliser un périmètre de construction.

Ce qui était dangereux à l'époque le reste aujourd'hui. Seule l'évaluation du risque pourrait avoir évolué aux yeux de nos institutions. Malgré ces inquiétudes, le permis de construire a été accordé le 21 avril dernier.

1. Article du JDD du 6 juillet 2014 avec une interview de monsieur Jean-Louis Misika, maire adjoint à l'architecture et à l'urbanisme.

COMMISSION CADRE DE VIE

« Les Grands Travaux »

Après des années d'espoir et de nombreuses discussions souvent alimentées par le conseil de quartier de Belleville, les amoureux du boulevard, les fidèles du marché, les riverains, les commerçants de chaque rive et tous les autres, forcément intéressés, ont découvert les premières propositions des services de la ville de Paris présentées le 18 octobre dernier à la mairie du XI^e.

Cette première mouture du travail du service des aménagements et des grands projets de la direction de la voirie avait suscité beaucoup de perplexité auprès des habitants, malgré un large consensus sur les constats. En effet, les hypothèses présentées ne permettaient pas d'identifier réellement quel serait le visage du boulevard après ce réaménagement, mais elles faisaient aussi apparaître des confusions dans l'esprit des riverains et des commerçants, qui ne voyaient que des axes contradictoires : « le marché serait déplacé et réduit », « la circulation des bus provoquerait des embouteillages supplémentaires », « il y aurait peu de place pour la circulation vélo », « il n'y aurait pas d'emplacements de livraison », etc.

Les marches exploratoires des 1^{er} et 7 décembre 2016 et les ateliers de travail du 1^{er} et 22 mars 2017 sur les thèmes des usages et des déplacements ont permis aux services de la ville de recueillir des informations auprès des participants. L'ampleur de ce projet de réaménagement et les nombreux enjeux et contraintes qui doivent être pris en compte rendent complexes à se figurer ce que sera le boulevard de Belleville demain, comment les bus qui desservent désormais le boulevard circuleront, quelle sera la place des cyclistes et des piétons dans les deux arrondissements, comment les dérégulations de l'espace public, liées au marché seront traitées ?

Le dernier atelier du 22 mars, en précisant certaines options de circulation et en écartant d'autres, notamment sur le marché, a permis d'éclairer les participants, même si des points restent encore à finaliser : l'aire piétonne du tronçon du boulevard devant l'école côté 11^e (avec une possible extension jusqu'à la rue Fontaine au Roi), le maintien du marché sur le terre-plein central, la zone de rencontre dans la contre-allée entre les rues des Maronites et des Couronnes, les pistes cyclables en site propre ou non, côté 20^e entre Ménilmontant et Couronnes, et sur chaussée ou en extension de trottoir, côté 11^e.

Bien sûr, ces décisions doivent avoir l'aval de la préfecture dont l'avis est incontournable pour les modifications de circulation. Une réunion publique de restitution des aménagements retenus le 27 juin à 19h30 dans la salle des fêtes de la Mairie du 20^e arrondissement. Puis, suivra la phase d'instruction technique avant un démarrage des travaux mi 2018.

Les aménagements légers de surface seront approfondis lors de cette période en prenant en compte les orientations issus de l'atelier du 1^{er} mars qui ont montré un souhait fort des habitants d'espaces végétalisés, de lieu de détente et de convivialité, des zones de jeux pour les enfants.

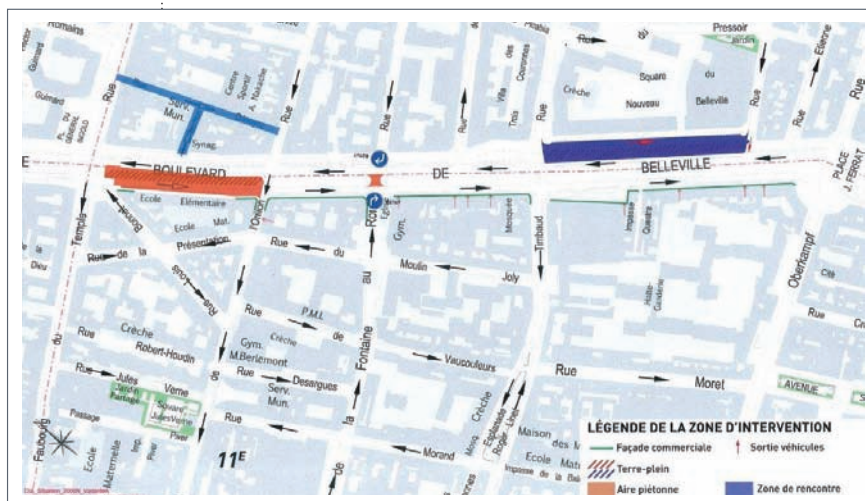
Le conseil de quartier Belleville a déjà recueilli à partir d'un questionnaire des propositions et des avis des usagers des centres sociaux proches du boulevard (Maison du Bas-Belleville et Ayyem Zamen). Ce recueil va se poursuivre et être étendu à d'autres espaces

accueillant des publics absents des réunions de concertations. Le conseil de quartier proposera également ce questionnaire lors des fêtes de quartier.

La question du marché reste centrale sur le boulevard. Le conseil de quartier a renouvelé sa demande de rencontre avec la direction de la société Cordonnier Frères, gestionnaire du marché¹.



1. Les négociations entre le gestionnaire du marché et la Direction de l'Attractivité Economique se poursuivent suite à la signature de la délégation de service public imposant une réduction du linéaire du marché.



Un rêve... qui s'est concrétisé !

Tout est parti du constat que le quartier Jourdain regorgeait d'artistes et de personnes vivant de leur passion... peu commun de nos jours au cœur de Paris... un groupe Facebook est né au printemps 2016... aujourd'hui 750 membres... et puis, de plus en plus de contraintes pour offrir de vraies fêtes d'école à nos enfants... Ensuite le besoin grandissant d'une poignée d'habitants éccœurés de voir les pieds d'arbre à ce point transformés en pouibelle et l'envie d'un retour à la terre...

L'association Village Jourdain est née de ces questionnements et d'une volonté d'investir nos lieux de vie et, pour ce faire, quoi de mieux que d'y faire une fête ? Une fête du lien, une fête pour célébrer la beauté de la vie de quartier, la joie des enfants, la solidarité entre tous quelque soit son origine et son niveau social, le partage de nos talents ensemble.

Petit à petit, 9 femmes se sont retrouvées autour de cette énergie Patricia Liebert, Azar Tam, Teresa Scotto Di Vettimo, Valérie Poisson, Joëlle Zagoury, Virginie Marchesseau, Laure Guermontprez, Brigitte Sombié et Emilie Bourgouin. Elles ont chacune apporté leur bonne humeur et leur savoir faire: la couture, l'œil du street art, la photographie, l'écriture, la logistique, le réseau, l'expérience, l'enthousiasme, la régie son, la curiosité artistique et la coordination... Sans oublier notre meilleur bénévole : Mathias Gaulard qui a été d'un soutien permanent.

Le résultat a été un vrai succès, 3 jours de fête, maquillage, pêche à la ligne et autres jeux en bois gratuits, plus de 250 artistes qui se sont déplacés gracieusement, souvent les bras chargés de leur décor de théâtre ou de leurs instruments de mu-



sique, tout autant de bénévoles avec une envie incroyable de participer et de donner, une centaine de commerçants partenaires, une belle présence de nos plus belles associations (Le Kapokier, La main de l'autre, CIP 20, Les psys du cœur...) 300 m de fanions cousus par les petites mains du quartier, un jeu de piste s'étendant des Buttes Chaumont au parc de Belleville, une animation de peinture murale avec les enfants du quartier, un beau stand « Paris fais toi belle » organisé par la commission propreté du conseil de quartier Belleville, un soutien fort de la mairie et de la maison des associations du 20^e.

La suite des projets ? C'est en réflexion active autour d'un vide grenier, une soirée Halloween, des illuminations et un marché de Noël, une chasse aux œufs de Pâques, une marelle géante au sol, de nouveaux espaces insolites à végétaliser... les idées ne manquent pas et suivez le Village Jourdain sur Facebook pour être au courant !

Mais surtout, l'épanouissement d'une belle association de quartier, portée par les habitants, soutenus par les commerçants lors des événements mais au service de tous pour un mieux vivre ensemble.



Contact : Emilie Bourgouin – villagejourdain@hotmail.com

Facebook : Village Jourdain

Collectif Végétalisation : Facebook : La Rue du Jardin

Pour faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/village-jourdain>



Une scène ouverte solidaire à Belleville

La Commission solidarité porte un projet de scène ouverte dans le quartier de Belleville, pour lequel elle est à la recherche d'une salle de spectacle. La commission s'est donc particulièrement intéressée à la création de la « Fabrique culturelle » aux Amandiers.

« Les Plateaux sauvages », installés depuis plusieurs mois dans le 20^e, sont en contact avec une quarantaine d'associations culturelles dans le 20^e, dont *Feu Vert* et *La 20^e Chaise* et souhaitent développer des partenariats avec la MPAA de Saint-Blaise et l'association *Le Regard du Cygne*, notamment pour un projet de scène ouverte qu'ils lanceront à l'automne prochain.

L'appel à projet pour ce projet appelé « Propulsion », devrait être lancé en septembre 2017. Dans un premier temps, 20 projets seront présélectionnés et 6 d'entre eux seront retenus pour faire l'objet de mini-auditions. Les six projets bénéficieront d'espaces de répétition jusqu'en juin. Ils seront alors évalués par deux jurys, l'un composé de professionnels et de personnalités qualifiées, l'autre de spectateurs, qui seront tirés au sort parmi le public. Deux prix seront ainsi décernés : le prix du jury et le prix du public. Une somme d'argent et un temps de résidence, mettant en valeur la complémentarité des 3 lieux partenaires¹, seront les lots des 2 vainqueurs. Un accompagnement en production viendra compléter ces éléments de « propulsion » dans la professionnalisation.

Le projet « Propulsion » rappelle beaucoup le projet de scène ouverte que la Commission solidarité cherche à lancer depuis plus d'un an et pour lequel il lui manque un lieu de spectacle. L'idée développée au sein de la Commission est de valoriser, en mettant à disposition des moyens professionnels, la création artistique autour de la musique, du chant, de la danse, de l'écriture et de la poésie expérimentée au sein des centres de loisirs et des centres sociaux. L'objectif étant aussi de faire se rencontrer des publics différents.

La Commission solidarité porte également un intérêt tout particulier à l'ambition des Plateaux sauvages d'être un lieu de vie chaleureux et ouvert sur le quartier. Un bar, conçu en partenariat avec des associations du quartier comme « La Gabelle du chef », permettra de jeunes chefs de proposer leur cuisine et une librairie hybride permettra non seulement d'acheter, mais aussi simplement de venir consulter des livres, ou encore de déposer ses propres textes. Des ateliers d'écriture, de yoga, de taïchi et de pilates viendront contribuer à créer du lien social.

La fabrique culturelle des Plateaux Sauvages ne laisse pas indifférent et continue de susciter des interrogations voire des débats. Le Conseil de quartier suit avec intérêt ce projet.



1. Les Plateaux Sauvages, la MPAA Saint-Blaise et Le Regard du Cygne.

L'artisanat, une porte vers une nouvelle vie ?

Nous pensons souvent à l'artisanat comme un savoir-faire ancestral acquis surtout par la transmission de génération en génération, soit par la famille, soit par la formation professionnelle, et c'est un fait incontestable dans bien des cas.

En 2016, cependant, plusieurs des artisans participant aux Journées de l'Artisanat à Belleville indiquent avoir acquis leur savoir-faire plutôt par reconversion, après plusieurs années dans un autre métier. Et ce n'est pas seulement le cas à Belleville. Depuis cinq ans, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat constatent que de plus en plus de personnes désirent se reconvertir dans l'artisanat par choix, au point que cela concerne 35 % des créateurs-repreneurs¹.

Ils viennent des professions intermédiaires ou sont des cadres qui ont suivi une formation de reconversion accélérée. A Belleville, l'un d'eux vient du monde du cinéma. Parmi toutes les bifurcations et chemins de traverse professionnels, l'artisanat arrive largement en tête. Une fois qu'ils se sont suffisamment frottés à la vie professionnelle, avec toutes ses complications, nombreux sont les cadres qui décident d'explorer les territoires inattendus d'un secteur dynamique et plein d'opportunités.



Ce secteur est à la fois porteur :

- **d'autonomie et de sens** : « *L'artisanat propose une autonomie et un sens au travail que beaucoup de carrières dans les grands groupes ne garantissent plus².* » affirme Alain Griset, président de l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat ; et plusieurs artisans bellevillois « reconvertis » affirment que la recherche de solutions aux besoins de leurs clients et la liberté de choisir comment les mettre en œuvre, sont parmi leurs motivations les plus fortes,
- **de possibilités diversifiées et infinies** qui ne demandent qu'à être explorées par ceux qui ont développé, dans leurs anciens métiers, des compétences en gestion, en informatique, en commerce international et une aisance relationnelle.

Ces reconversions seront-elles l'un des nouveaux moyens de dynamiser ce secteur historique de nos quartiers ?

Les prochaines Journées de l'Artisanat à Belleville se dérouleront les 14 et 15 octobre 2017. Ce sera l'occasion pour tous, jeunes et adultes, de découvrir la diversité des chemins menant à ces métiers porteurs d'avenir.

1. « Qui sont les nouveaux entrepreneurs de l'artisanat ? » - APCMA/ISM, déc. 2009.
2. <http://www.lefigaro.fr/emploi/2013/02/05/09005-20130205ARTFIG00326-alain-griset-pourquoi-les-cadres-se-revent-artistes.php>

Rue de Menilmontant clap de fin

Le feuilleton des travaux de la rue de Menilmontant a-t-il pris fin pour célébrer la fête du travail ? On peut espérer que ce 30 avril qui a vu la circulation automobile reprendre entre le boulevard de Belleville et la rue des Pyrénées dans les deux sens, en particulier pour le bus 96, sera la date ultime des soucis que les habitants de cette rue ont endurés pendant près d'un an. Nous leur avons donné la parole afin de connaître leurs sentiments sur cette période.

Tout d'abord un bref rappel :

► En juin 2016 puis en août des incidents liés au réseau de distribution d'eau au niveau du 52 rue de Menilmontant et des travaux d'assainissement au niveau du 40 ont généré le blocage de la rue de Menilmontant dans un sens (montant d'abord puis descendant à partir de fin novembre). L'étude concernant l'étendue des dégâts et leur réparation ayant été plus longue que prévue, les travaux n'ont démarré que début décembre. Ils ont été rapidement interrompus en raison de l'excavation de câbles haute et basse tension rendant dangereuse toute intervention.

► Alors que les travaux redémarraient, un nouveau problème apparaît début février au carrefour avec la rue Henri Chevreau : une suspicion de désordres au niveau du sous-sol. La circulation est alors totalement interrompue à ce niveau, le bus 96 détourné par la place Gambetta soit un parcours d'environ 10 minutes de plus que « d'habitude » !

► Les travaux devant le 52 rue de Menilmontant se sont terminés début avril. Ceux du carrefour Henri Chevreau, qui ont consisté en une fouille sous chaussée avec inspection visuelle et relevé géotechnique du sous-sol et ont abouti à une consolidation de celui-ci, se sont terminés fin avril.

Qu'en ont pensé les habitants du quartier ?

Nous avons trouvé 3 catégories de personnes, tout d'abord évidemment, **CEUX QUI SE PLAIGNENT** :

— On a perdu une partie de notre clientèle qui remontait avec son caddie en prenant le bus 96 et s'arrêtait dans nos boutiques pour compléter leurs achats !
disent des commerçants sis entre la rue Julien Lacroix et la rue Henri Chevreau.

— C'était flou, des techniciens passaient de temps en temps, on ne savait pas quand les travaux allaient commencer ni se terminer !

Y'EN A MARRE, ils ont enlevé les rails puis les pavés et maintenant ça s'écroule !

— Ils ont changé les panneaux sans que les gens soient prévenus, on pouvait plus se faire livrer.
— Ils ont tué la rue pendant un an, disent d'autres commerçants ou cafetiers.

— Comment voulez-vous que je remonte la rue avec ma poussette et pourtant je n'ai pas le choix ! dit cette mère de famille chargée avec courses et enfants.



Ensuite il y a

CEUX QUI SONT FATALISTES :



— De toutes façons c'est du gruyère, c'est normal que les trous l'emportent ! nous dit cet habitant humoriste.

— Ca ne m'a pas gênée, il y a des travaux normaux de voirie, le sous-sol est fragile, il ne faut pas trop construire, dit cette vieille habitante du quartier avec son caddie et sa canne !

Et puis en fin de compte il y a CEUX QUI ÉTAIENT CONTENTS ET TROUVENT DOMMAGE QUE LA CIRCULATION AIT REPRIS :

— On pouvait marcher sur la route, tranquilles, moins de pollution et de bruit, c'était bien.



— Prendre un pot au milieu de la rue de Menilmontant avec vue sur la tour Eiffel, quel pied !

En bref, la grande majorité des habitants est bien contente de retrouver sa rue « normale » et espère que ces désordres ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Il reste à souhaiter également que les raisons de ces problèmes et la façon de les résoudre seront toujours pris en compte avec célérité, compétence et en informant au mieux et au plus vite les riverains et habitants

Ont contribué à la rédaction et à la réalisation de ce numéro :
Setni Baro, Christian Ben Tolila, Emilie Bourgoïn,
Jacques Buisson, Annie Deryckx,
Monique Mathey, Judith Robertson